



Traité Guittin

Michna 4 - Chapitre 1

אחד גיטי נשים ואחד שיחרורי עבדים, שווים במוליך ובמביא; זו
אחת מן הדרכים, ששוו גיטי נשים לשיחרורי עבדים.

Il y a égalité entre les actes de divorce et les actes d'affranchissement des esclaves pour le fait d'envoyer et pour le fait d'apporter. C'est un des points pour lesquels les actes de divorce sont mis sur le même pied que les actes d'affranchissement des esclaves.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions